au FiL
Le journal du Pays fléchois
#91
AVRIL - MAI 2023

Éclairage_

Six communes adoptent l'éco-pâturage

P4

P6
Initiatives_ Une épicerie-bistrot coopérative pour le village

P7
Rencontre avec_ Françoise et Maurice Schmit, faire fleurir la culture

© Philippe Noisette

Pays Fléchois

édito_

© Philippe Noisette

Nadine Grelet-Certenais
Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois
Maire de La Flèche

Demain, quelle santé en pays fléchois ?

Alors que le nombre de médecins baisse fortement dans notre pays, l'accès aux soins pour tous est plus que jamais au cœur des préoccupations des Français. Beaucoup de praticiens arrivent en effet aujourd'hui à l'âge de la retraite et les nouvelles générations ne sont pas assez nombreuses pour compenser ces départs.

Pour les patients, cet état de fait se traduit inévitablement par des difficultés croissantes à trouver un médecin traitant ou obtenir une consultation dans des délais courts. Phénomène national, la pénurie de médecins n'épargne malheureusement pas le pays fléchois, où les besoins en santé sont une question sensible, cruciale pour l'avenir de nos communes.

Si la santé et l'organisation de l'offre de soins sont une compétence d'État, les collectivités ont toutefois leur carte à jouer - et leur mot à dire ! - dans la nécessaire réforme globale des soins de proximité.

C'est dans cet objectif, que la Communauté de communes du Pays fléchois a souhaité recruter un chargé de mission Santé : M. Lacaze travaille ainsi depuis le 1er février dernier au diagnostic de notre offre sanitaire et sociale mais également à la coordination du Contrat local de santé et à la mise en œuvre de la politique de santé du Pays fléchois…

La Maison de santé du Pays fléchois comprend aujourd'hui plusieurs sites, organisés sur nos communes qui disposent d'une pharmacie : La Flèche donc, mais aussi Bazouges-Cré-sur-Loir, La Chapelle d'Aligné et Villaines-sous-Malicorne.

Nous devons poursuivre ce développement et mobiliser l'ensemble des leviers - en termes d'attractivité du territoire, de dynamique à entretenir entre et avec professionnels de santé - qui permettront d'attirer demain de nouveaux praticiens médicaux et paramédicaux pour étoffer notre réseau de soins et répondre au mieux aux besoins des populations de nos communes. ■

en bref_

Chantiers Argent de poche

La Communauté de communes du Pays fléchois propose des chantiers Argent de poche aux 14-25 ans. Les jeunes sont rémunérés 15 € par demi-journée (mission de 3 à 5 demi-journées) et sont encadrés par un éducateur et un technicien. La liste des chantiers 2023 est disponible sur le site de la collectivité ou à l'espace Gambetta.

+ d'infos sur www.paysflechois.fr.

Nouvelles filières de tri en déchetterie

À partir de fin avril, vous pourrez apporter en déchetterie vos articles de sports et loisirs de plein air (ballons, chaussures de randonnée, tables ou raquettes de tennis de table, vélos…) ainsi que vos articles de bricolage et de jardinage catégorie thermique (tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses…). De nouvelles filières organiseront leur recyclage pour leur donner une seconde vie.

+ d'infos sur www.paysflechois.fr.

ELLE L' A DIT

_ Pour nos élèves de 4e, le Salon du savoir-faire est l'occasion de rencontrer des professionnels expérimentés, passionnés, à même de transmettre le goût, la fierté de leur profession. Une dimension importante pour des jeunes qui commencent à réfléchir à leur avenir. _

Valérie Dupleix, principale du collège Le Vieux Chêne à La Flèche.

L'ACTU EN CHIFFRE

85

L'effectif du Club des entreprises du pays fléchois était en hausse en 2022 avec 85 adhérents. L'association rassemble des entrepreneurs locaux pour créer du lien et évoquer ensemble leurs difficultés et réussites.

936

Du 26 janvier au 15 février

Nouveau succès pour Malices au Pays, le festival jeune public du Pays Vallée du Loir qui a rassemblé 936 spectateurs et participants aux animations à Crosmières et La Flèche.

56

Le service Multi-accueil situé au Pôle Petite enfance a accueilli 56 enfants au mois de février.

LES MOTS

Débat d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu lors du conseil communautaire du 2 mars. Son rapport est accessible sur *www.paysflechois.fr*. Cette discussion permet de faire le point sur la situation financière de la collectivité et de fixer les priorités pour le budget à venir.

EN IMAGES

LE 3 FÉVRIER • À L'ESPACE MULTIMÉDIA

Le premier vendredi de chaque mois, l'Espace multimédia propose des cafés-rencontres pour échanger autour des pratiques numériques des parents et des enfants. Les discussions permettent de dédramatiser les difficultés rencontrées dans les familles et d'échanger des astuces. Prochain rendez-vous vendredi 7 avril.

LE 4 MARS • À L'ESPACE GAMBETTA

Nouveau record pour le Forum des jobs saisonniers ! 300 jeunes sont venus consulter les offres d'emploi et rencontrer des recruteurs lors de l'événement organisé par le service Info jeunes. Ils étaient trois fois plus nombreux qu'en 2022.

LE 8 MARS • AU MARCHÉ DE LA FLÈCHE

Le CISPD du Pays fléchois a invité la compagnie PaQ'la Lune à interpeller les habitants sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Du 7 au 10 mars, la compagnie a joué des saynètes dans l'espace public (parking du lycée d'Estournelles-de-Constant, marché, mairies…) pour ouvrir le débat.

Six communes adoptent l'éco-pâturage

Signature du bail, début février, entre la commune de La Fontaine-Saint-Martin, la Communauté de communes, l'éleveur et la Ciap 72.

À l'initiative d'élus du territoire, des ovins, chèvres et poneys entretiennent des parcelles de six communes.
Une alternative économique et écologique à la tonte.

Au loin, le clocher de l'église, à demi masqué par la brume matinale. En contrebas, une parcelle en friche aux ronciers appétissants. Du moins pour les chèvres des fossés de Pierre Giroux.

En ce début d'année, les chèvres, ovins et poneys de l'éleveur paissent en effet tranquillement à La Fontaine-Saint-Martin, dans le cadre d'un contrat d'éco-pâturage conclu avec la Communauté de communes du Pays fléchois, la commune, l'éleveur et la Coopérative d'installation en agriculture paysanne de la Sarthe 72 (Ciap). Au total six communes du territoire ont opté pour cette méthode d'entretien écologique, économique et respectueuse de la biodiversité, dans le cadre du dispositif Territoire engagé pour la nature (Ten) : Clermont-Créans, La Fontaine-Saint-Martin, La Flèche, Ligron, Mareil-sur-Loir et Oizé. « *Soit une vingtaine d'hectares, des parcelles choisies en concertation avec les communes* », précise Nicolas Chauvin, vice-président en charge de l'Environnement.

ÉTAT ZÉRO

Christophe Libert, maire de La Fontaine-Saint-Martin, se félicite de l'initiative : « *En évitant la tonte, nous libérons du temps pour les agents municipaux. De plus c'est une bonne chose pour le village et notamment les enfants, les terrains étant proches de l'école.* »

Au fil des mois, les animaux se déplaceront de commune en commune selon un calendrier de rotation établi par l'éleveur et la Communauté de communes. « *Nous y avons réalisé au préalable un inventaire de la biodiversité. Cet état zéro va nous permettre de suivre son évolution, avec l'espoir de voir réapparaître certaines espèces au fil du temps* », ajoute Jennifer Pichonneau, chargée de projet Ten pour la Communauté de communes.

À l'intérêt écologique de l'initiative s'ajoute une dimension patrimoniale : « *L'éco-pâturage permet en effet de valoriser des espèces menacées ou méconnues* », souligne le vice-président. ■

Ses animaux font le boulot

Après une reconversion professionnelle, Pierre Giroux est devenu éleveur. Ses animaux entretiennent les espaces verts.

La nature, le grand air, ses bêtes : il n'en faut pas beaucoup plus pour rendre Pierre Giroux heureux. Et ce d'autant plus qu'il y a quatre ans encore, il évoluait dans un tout autre domaine, celui de l'informatique : « *Même si je rêvais de grand air depuis toujours, ça paraissait impossible à cause de mes prothèses auditives, pas adaptées.* » Jusqu'à ce qu'un incident l'amène à en changer et à voir de nouvelles perspectives s'ouvrir à lui.

PLEIN AIR ET BIODIVERSITÉ

Après plusieurs stages chez des agriculteurs des Pays de la Loire, le jeune homme s'est lancé dans sa nouvelle activité avec le soutien de la Coopérative d'installation en agriculture paysanne (Ciap). Avec en tête une certitude : « *La volonté de créer un élevage en plein air, 100 % herbe, participant à la biodiversité du territoire.* »

Écopattes, « *parce que ce sont les pattes de mes animaux qui font le boulot* », compte une cinquantaine d'agnelles landes de Bretagne, onze brebis, douze Ouessant et trois agneaux, dix chèvres et deux poneys mini-shetland. Autant d'animaux amenés à intervenir toute l'année dans des espaces publics ou privés, sur demande, dans un rayon d'une quarantaine de kilomètres autour de Ligron, pour limiter l'empreinte carbone. ■

Contact : Écopattes, 07 68 94 46 99, contact@ecopattes.fr

Pierre Giroux, un professionnel engagé pour la biodiversité.

© Philippe Noisette

3 QUESTIONS À

Nicolas Chauvin

Vice-président en charge de l'Environnement

Pourquoi avoir initié l'éco-pâturage dans le Pays fléchois ?

C'est un projet qui nous tenait à cœur depuis longtemps. L'éco-pâturage est respectueux de la biodiversité, écologique et économique, notamment pour l'entretien des parcelles peu accessibles ou en pente par exemple. Aussi cette action s'inscrit en toute logique dans le cadre du dispositif Territoire engagé pour la nature, dans lequel le territoire mène de nombreuses actions depuis plusieurs années pour la sauvegarde, le développement et la sensibilisation à la biodiversité.

Pourquoi seules six communes sont-elles concernées à ce jour ?

Dans un premier temps nous avons fait un point avec toutes les communes pour recenser leurs besoins et leurs attentes. Clermont-Créans, La Fontaine-Saint-Martin, La Flèche, Ligron, Mareil-sur-Loir et Oizé se sont déclarées partantes pour faire entretenir certaines de leurs parcelles de cette manière. Nous avons ensuite trouvé le professionnel local dont les valeurs correspondent à nos attentes en termes de biodiversité et de respect de l'environnement.

Comment sera suivie l'évolution de la biodiversité sur les terrains concernés ?

Un inventaire de la biodiversité a été réalisé sur chaque parcelle au préalable. Nous renouvellerons l'opération tous les deux ou trois ans pour suivre son évolution et nous assurer de la pertinence de notre initiative.

LES INFOS EN +

L'entretien des terrains par les animaux favorise le développement de la biodiversité.

L'éco-pâturage est financé par l'État, la Région, la Communauté de communes.

9

Des baux ruraux de neuf ans sont signés entre le Pays fléchois, chaque commune, l'agriculteur et le Ciap pour la mise en place de l'éco-pâturage.

Dans les mois à venir, l'éleveur et la Communauté de communes proposeront des animations aux scolaires en lien avec l'éco-pâturage.

Une épicerie-bistrot coopérative pour le village

Une épicerie-bistrot coopérative, Les délices de la forge, va bientôt ouvrir ses portes à Crosmières. Un statut qui permettra de pérenniser le commerce et de rapprocher producteurs et consommateurs dans un esprit de convivialité.

Un projet pour redynamiser la commune

En 2019, la Commune de Crosmières initie un projet pour redynamiser son centre-bourg et soutenir les producteurs locaux. « *Après la fermeture du café-restaurant, il fallait faire quelque chose pour garder une offre sur la commune et maintenir notre attractivité* », explique Jean-Yves Denis, maire de Crosmières. Une enquête est menée avec la Chambre de commerce et d'industrie, pour connaître les habitudes et les besoins de consommation des habitants. « *Notre choix s'est vite porté sur une épicerie-bistrot*, se souvient le maire. *L'objectif est de diminuer les intermédiaires entre les consommateurs et les producteurs locaux, tout en créant un lieu de convivialité.* »

Jean-Yves Denis dans les locaux de la future épicerie-bistrot coopérative.

La mairie acquiert alors le bâtiment de l'ancienne forge et le rénove pour un coût d'environ 450 000 €.

Une coopérative pour plus de convivialité

Pour que chacun puisse s'approprier le projet, la gestion est organisée en coopérative. « *Cela permet d'impliquer davantage de personnes et donc de pérenniser le projet* », argumente Jean-Yves Denis.

L'épicerie proposera des produits essentiellement en circuit court (30 à 40 km) issus d'agriculture traditionnelle et/ou biologique. Des animations y seront également organisées. « *Nous souhaitons que ce soit un espace convivial où les habitants et les personnes de passage puissent prendre le temps d'échanger.* »

Aujourd'hui, la coopérative regroupe 65 souscripteurs, habitants ou anciens habitants de Crosmières. Une salariée assurera la gestion au quotidien de l'épicerie-bistrot et sera secondée à mi-temps. « *L'objectif est de faire les choses ensemble* », insiste l'élu. L'ouverture est prévue au cours du mois d'avril. ■

+ d'info sur www.mairie-crosmieres.fr

Laisser la place aux mobilités douces

Le Pays fléchois mène des travaux de voirie importants sur le rond-point des médaillés militaires à l'entrée de La Flèche, jusqu'à la fin du mois de juin. La traversée de cet équipement, emprunté par 15 000 à 17 000 véhicules chaque jour dont presque 2 000 poids lourds, était difficile pour les vélos et les piétons. Il permet pourtant de relier le centre-ville de La Flèche à la voie verte menant à Durtal. « *Le giratoire central va être réduit et décalé afin de créer deux allées de circulation pour les piétons et cyclistes*, explique Claude Jaunay, vice-président du Pays fléchois en charge de la Voirie et des infrastructures. *C'est l'occasion pour la Ville de La Flèche de refaire les réseaux d'eau, assainissement et pluvial.* »

Le giratoire des médaillés militaires à l'entrée de La Flèche.

« *Les axes menant au giratoire seront fermés à tour de rôle afin de limiter l'impact des travaux pour les riverains et les passants*, précise Simon Lebert, responsable du service Voirie. *La circulation devra tout de même être entièrement coupée durant plusieurs nuits à la mi-juin et un arrêt de car sera déplacé sur toute la durée des travaux.* » Les périodes de déviation sont consultables sur le site Internet de la Communauté de communes.

Le coût de ces travaux a pu être limité grâce aux financements de l'État via le dispositif Action cœur de Ville, de la Région et du Département. « *Sur un chantier estimé à 545 000 € hors taxes, le reste à charge pour la Communauté de communes est de 93 000 € et de 135 100 € pour la Ville de La Flèche* », détaille l'élu.

+ d'info sur www.paysflechois.fr

Maurice et Françoise Schmit dans leur jardin à Clermont-Créans.

Faire fleurir la culture

Françoise et Maurice Schmit ont créé leur havre de paix à Clermont-Créans et aiment le partager. Portrait de ce couple de retraités qui laisse la culture éclore dans son jardin.

Bio express

1949 : naissance de Maurice Schmit

1950 : naissance de Françoise Schmit

2008 : achat de la propriété aux Pins à Clermont-Créans

2012 : emménagement définitif dans la maison

2016 : ouverture du jardin au public pour la première fois

2019 : première résidence de la compagnie Les Assoiffés d'Azur

Retour aux choses simples

Au lieu-dit Les Pins à Clermont-Créans, se trouve un jardin mélangeant nature et œuvres artistiques. Les propriétaires, Françoise et Maurice Schmit, animent l'âme de ce lieu depuis quinze ans. « *Nous avons trouvé cette offre par accident et nous l'avons achetée dans la demi-heure*, se souvient le mari. *C'était en 2008, je préparais mon passage à la retraite.* » Cet architecte de métier a tout de suite décelé les possibilités offertes par ce lieu malgré les bâtiments en ruine et le jardin en friche. « *La qualité de l'architecture et des matériaux utilisés fait qu'on se sent bien ici.* »

Avec cet investissement, le couple a souhaité revenir aux choses simples en utilisant des matériaux naturels souvent trouvés sur place pour respecter l'esprit du lieu. « *La nature est notre religion ici*, explique Maurice Schmit. *Les saisons rythment nos vies. C'est comme une thérapie. Parfois, il m'arrive de ne pas sortir pendant un mois entier.* »

En 2016, ils ouvrent leur jardin pour la première fois au public. « *Ça nous a semblé être une belle façon de partager ce que nous avons fait. Les échanges avec des passionnés sont très riches.* »

Une ouverture à la culture

« *Nous avons appelé le jardin* Herbes folles et digitales, *le nom d'un court métrage dans lequel nous jouions lorsque nous étions au lycée.* » Tout un symbole pour ce couple aimant mêler nature et culture.

« *L'art fait partie de notre vie depuis toujours*, ajoute celle qui était enseignante. *Nous avons naturellement laissé des artistes s'approprier les lieux.* » Au fil des opportunités, des expositions, des ateliers et même des spectacles y sont organisés. « *C'est un cadeau de faire cela chez soi* », poursuit-elle.

En 2019, la compagnie Les Assoiffés d'Azur s'y est installée pour une résidence. « *On ne les connaissait pas, ça a été un pari* », raconte Maurice Schmit. Une rencontre réussie. « *Cet été, ils organiseront leur cinquième festival de théâtre chez nous. Ils sont devenus nos enfants du mois d'août* », sourit sa femme.

Le prochain objectif de Françoise et Maurice Schmit est de créer une association. « *Cela facilitera les partenariats avec les artistes.* » ■

_AGENDA

Lundi 17 avril • Chasse aux œufs
Au centre aquatique L'îlébulle, à La Flèche.
De 14h30 à 18h. Chasse aux œufs pour gagner des cadeaux. Coloriage, pêche à la ligne, tombola et chocolats offerts.
+ d'infos sur www.paysflechois.fr.

Lundi 22 mai • Cogito Box : dématérialisation des factures
À Cogito, à La Flèche.
De 9h à 12h. Gratuit.
Dès 2024, la dématérialisation des factures va devenir obligatoire pour les entreprises. Cette Cogito Box, à destination des chefs d'entreprises et indépendants, permet de tout savoir pour mieux s'y préparer.
+ d'infos sur www.lafleche-pro.com.

Samedi 3 juin • Fête des lacs
Base de loisirs de La Monnerie, à La Flèche.
De nombreuses activités sportives, ludiques et culturelles, gratuites, sont proposées aux familles pour lancer la saison estivale en pays fléchois.
+ d'infos sur www.paysflechois.fr.

Retrouvez tous les événements sur **paysflechois.fr**

auFiL Le journal du Pays fléchois

Directrice de publication Nadine Grelet-Certenais **Rédaction** Service Communication du Pays fléchois **Conception-réalisation** Service Communication du Pays fléchois **Photos** Communauté de communes du Pays fléchois, Philippe Noisette, Cécilia André photographie **ISSN** 1638-1009 - Dépôt légal à parution **Impression** Numeriscann **Tirage** à 14 200 exemplaires **Édition** n° 91 - avril / mai 2023

Au quotidien, c'est nous.

Jérémy,

animateur à l'Espace multimédia,
vous accompagne dans le numérique.

© Cécilia André photographie

ARTHEZÉ • BAZOUGES-CRÉ-SUR-LOIR • BOUSSE • CLERMONT-CRÉANS • COURCELLES-LA-FORÊT
CROSMIÈRES • LA CHAPELLE D'ALIGNÉ • LA FLÈCHE • LA-FONTAINE-SAINT-MARTIN
LIGRON• MAREIL-SUR-LOIR • OIZÉ • THORÉE-LES-PINS • VILLAINES-SOUS-MALICORNE

Communauté de communes du Pays fléchois • Courrier : Espace Pierre-Mendès-France 72200 La Flèche
Accueil : Centre administratif Jean-Virlogeux - rue Fernand-Guillot 72200 La Flèche • 02 43 48 66 00
contact@cc-paysflechois.fr • Ouvert du lundi au vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30 **www.paysflechois.fr**

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES